



CONTEXTE

Dans un contexte de modification du régime des pluies et d'urbanisation croissante une gestion raisonnée des eaux pluviales à la parcelle s'impose comme une évidence. Cette gestion permet de retrouver le cycle naturel de l'eau en favorisant la recharge des nappes phréatiques et en réduisant les risques d'inondations.

Cette gestion des eaux à la parcelle s'impose dans la majorité des PLU et s'intègre dans une nécessité de construire des villes résilientes dans lesquelles la nature et l'eau ont un rôle prépondérant.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les apprenants :

- Comprennent les enjeux de la gestion des eaux pluviales
- Différencient les trois grandes notions de gestion des eaux pluviales (rétention - régulation, abattement et valorisation)
- Définir la solution de gestion des eaux pluviales la plus adaptée en fonction de la typologie des pluies (pluie courante ou pluie d'orage)
- Rédiger une notice eau pluviale conforme aux attentes de la collectivité
- Dimensionner des installations
- Préconiser des solutions techniques adaptées

PROGRAMME DE LA FORMATION

Distanciel - 1h30

Module 1 : les enjeux de la gestion de l'eau

- Les ressources en eau VS nos besoins en eau
- L'impact du changement climatique sur le régime pluviométrique
- Les conséquences de l'urbanisation sur le cycle de l'eau
- La gestion des eaux pluviales d'hier à demain
- Les grands principes de la gestion de l'eau selon la typologie de pluie

FORMATION ANIMÉE PAR
CÉDRIC FONTAINE - FONDATEUR ET
DIRIGEANT DU BUREAU D'ÉTUDES
FONTAINE INGENIERIE, SPÉCIALISTE
DEPUIS 15 ANS DE LA RÉCUPÉRATION
DES EAUX DE PLUIE ET DE LA GESTION
DES EAUX PLUVIALES.

TARIF : 950€ HT

PUBLIC CIBLE :

TOUS LES PRESCRIPTEURS
(ARCHITECTES, BUREAUX D'ÉTUDES)
AINSI QUE LES MAÎTRES D'OUVRAGE
(CONSTRUCTEURS / PROMOTEURS).
LA GESTION DES EAUX PLUVIALES
CONCERNE AUSSI BIEN LA MAISON
INDIVIDUELLE QU'UN ENSEMBLE
IMMOBILIER PLUS COMPLEXE -
CHAQUE PROFESSIONNEL DE LA
CONSTRUCTION PEUT ÊTRE
INTERROGÉ SUR CE THÈME.

PRÉREQUIS : AUCUN

NOMBRE DE JOURS / HEURES :
3 JOURNÉES / 21 HEURES

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :

Exposé - apports théoriques : 40%
Études de cas s'appuyant sur des cas réels
/ restitution : 40% Travaux
d'autoformation : 15%
E-learning : 5%
Évaluation tout au long du parcours

Logiciel Klaxoon
Module e-learning

Logiciel de dimensionnement « la-
banquise » Vidéos

A l'issue de la formation, chaque
apprenant recevra :

- Un livre blanc sur la valorisation de l'eau de pluie
- Un abonnement de 2 ans à l'outil de dimensionnement « www.la-banquise.com »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Auto-formation - 1h

- Lire et interpréter le PLU de sa commune
- Analyse des résultats (réalisée lors de la session distanciel – module 4)

Module 2 : la gestion des pluies d'orages.

Distanciel - 2h

- L'intensité des pluies – qu'est-ce qu'une pluie d'orage La nécessité de tamponner les pluies d'orages
- Le calcul d'un bassin d'orage – les variables
 - Surface active
 - Intensité de pluie
 - Débit de fuite
- Le calcul d'un bassin d'orage – la méthode des pluies

Auto-formation - 1h

- Dimensionner un bassin d'orage en fonction de variables prédéfinies
- Analyse des résultats (réalisée lors de la session distanciel – module 4)

Module 3 : Les fondamentaux de la valorisation des eaux de pluie.

E-learning - 1h

- Le contexte et la réglementation Le dimensionnement
- Les installations
- Les matériels

Module 4 : la gestion des pluies courantes.

Distanciel - 3h00 (+1h00 analyse résultats module 1 et 2)

- La pluviométrie en France
- L'impact des pluies courantes
- Les solutions de gestion des pluies courantes
 - Evapotranspiration
 - Infiltration
 - La valorisation de l'eau de pluie

Auto-formation - 1h

- Rédiger une note de calcul d'un abattement d'une lame d'eau
- Analyse des résultats (réalisée lors de la session distanciel – module 5)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 5 : Les ouvrages

Distanciel - 3h30 (+30mn analyse résultats module 4)

- Les différents ouvrages de gestion de la toiture végétalisée au bassin enterré
 - Impact de chaque ouvrage sur les pluies d'orage et sur les pluies courantes
 - Avantage / contrainte de chaque ouvrage
 - Données financières
- Les installations de valorisation des eaux de pluie

Module 6 : La gestion des eaux à la parcelle

Présentiel - 7h

- Études de cas : les cas présentés aux apprenants iront du cas le plus simple au cas le plus complexe
- Chaque cas sera étudié en groupe restreint et donnera lieu à une restitution

PLANNING

L'objectif est de réaliser la formation dans un délai maximum de 3 semaines pour garantir un rythme d'apprentissage efficace.

Pour limiter le nombre de jours de formation, le nombre de sessions de formation en distanciel sera réduit à 3 journées.

Ces formations seront espacées de 3 à 5 jours pour laisser le temps aux apprenants de réaliser les exercices d'auto-formation.

Jour	Exemple de date	Durée	Type	Parcours
J1	Lundi 10/01/2022 14h – 17h30	3 h 30	Distanciel	Module 1 Module 2
Entre J1 et J2		1h00	Travail individuel	Auto-formation module 1 Auto-formation module 2
		1h00	E-learning	Module 3
J2 (J1 + 3/5 jours)	Jeudi 13/01/2022 14h00 – 17h30	4h00	Distanciel	Restitution auto-formation module 1 Restitution auto-formation module 2 Module 4
Entre J2 et J3		0h30	Travail individuel	Auto-formation module 4
J3 (J2 + 3/5 jours)	Mardi 18/01/2022 9h – 12h30	4h00	Distanciel	Restitution auto-formation module 4 Module 5
J4 (J3 + 3/5 jours)	Vendredi 21/01/2022 9h00 – 17h00	7h00	Présentiel	Module 6

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation.

Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO.

Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.